

Nombre de membres
En exercice : 10
Présents : 8
Pouvoirs : 2
Votants : 10

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au foyer rural, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 21 juin 2021

**PRÉSENTS : LIONS Gilles FICHTEN Marie-Pierre FRANQUELIN Jean-Philippe
MARC-MARTIN Nicole JULIEN Gilles TEITGEN Carole DEBRUYNE Caroline
LIONS Pascale**

Absent (s) excusé (s) : AUFRERE Olivier THIBAUT Darig

Absent (s) non excusé (s) :

Pouvoir (s) : M AUFRERE donne pouvoir à Mme TEITGEN M THIBAUT donne pouvoir à Mme FICHTEN

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN M. Pierre

ORDRE DU JOUR

Convention de mise à disposition de personnel par la commune de Châtillon sur Cher
Abonnement application Intra Muros
Extension DPU sur tout le territoire de la commune
Contrat éclairage public
Vente ordinateur bibliothèque
Questions diverses

Après approbation du compte rendu du conseil du 16 juin passage à l'ordre du jour,

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL PAR LA COMMUNE DE CHATILLON SUR CHER

Monsieur le Maire informe le conseil que la communauté de communes Val de Cher-Controis, par lettre recommandée avec AR en date du 26 mai 2021, nous a informé de la fin de la mise à disposition d'un agent de la communauté de communes pour la tenue de la comptabilité de la commune au 30 juin 2021.

Une nouvelle convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Châtillon sur Cher nous est proposée pour la tenue de la comptabilité et de la gestion du personnel à raison 7h hebdomadaires à compter du 1^{er} juillet 2021.

Le montant de la rémunération et des charges sociales sera remboursé par la commune de Méhers au prorata du temps de mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de signer cette convention.

ABONNEMENT APPLICATION INTRAMUROS

Monsieur le maire présente au conseil municipal l'offre d'application mobile IntraMuros pour les communes. (15 € HT mensuel- 3 mois offerts- contrat de 3 ans)

Une aide de l'Etat peut être sollicitée dans le cadre du Plan de relance, au titre du fonds « transformation numérique des collectivités »

Cette application, connectée au site internet, permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Les citoyens sélectionnent leur commune dans l'application et accèdent aux différentes fonctionnalités :

- Etre alerté en cas d'urgence ou de problème dans la commune en recevant une notification
- Consulter les événements, actualités et points d'intérêts de la commune, de l'intercommunalité, et plus largement du bassin de vie.
- Répondre aux sondages, signaler un problème, consulter l'annuaire communal, recevoir des informations des associations locales ou des commerces.
- Consulter le menu de cantine de l'école des enfants

Les communes peuvent intégrer des services personnalisés dans l'application et créer des contributeurs qui participent à l'ajout d'informations.

Après avoir étudié le dossier, le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre cet abonnement.

EXTENSION DPU SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Monsieur le maire explique que compte tenu du vote imminent du PLUi le 30 juin prochain, cette question n'est plus à l'ordre du jour.

CONTRAT ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il n'y a plus de contrat de maintenance de l'éclairage public depuis 2 ans. 2 entreprises ont été consultées afin de nous proposer un contrat de maintenance annuelle du parc d'éclairage public de la commune.

Après avoir étudié les deux propositions, le conseil municipal, accepte à l'unanimité de signer le contrat de maintenance du parc d'éclairage public de la commune avec **R2 L'énergie d'éclairer domiciliée à Noyers sur Cher pour une durée de 4 ans d'un montant de 891,84 € TTC annuel** comprenant :

-Maintenance annuelle par point lumineux – source lampe y compris :

- Le remplacement systématique des sources lumineuses, sur appel de la collectivité
- Visite de contrôle semestrielle
- Astreinte 7/7 – 24/24 pour toute intervention d'urgence et de mise en sécurité
- Travaux correctifs (accident, vétusté, défaut électrique, etc) hors fourniture ; intervention dans les 48h
- Reprogrammation des horloges à chaque changement d'horaire
- Conseils et veille technologique sur le réseau et le matériel d'éclairage dans le cadre d'une amélioration continue

-Maintenance annuelle par point lumineux – source led y compris :

- Vérification annuelle à hauteur d'1/3 par an des luminaires, y compris nettoyage systématique
- Visite de contrôle semestrielle
- Astreinte 7/7 – 24/24 pour toute intervention d'urgence et de mise en sécurité
- Travaux correctifs (accident, vétusté, défaut électrique, etc) hors fourniture ; intervention dans les 48h
- Reprogrammation des horloges à chaque changement d'horaire
- Conseils et veille technologique sur le réseau et le matériel d'éclairage dans le cadre d'une amélioration continue

VENTE ORDINATEUR BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire informe le conseil que l'ordinateur de la bibliothèque acquis en 2017 n'a plus d'utilité. Aucun logiciel de travail n'a été installé dessus. Il a juste servi pour l'initiation informatique et internet. Un nouvel équipement à disposition des usagers de la commune pour leurs démarches administratives, financé par la Communauté de Communes Val de Cher-Controis est en cours d'installation à la mairie. L'ordinateur de la bibliothèque n'ayant plus de valeur comptable ; il serait souhaitable de le revendre. Mme DA SILVA COSTA Isabelle, s'est porté acquéreur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre l'ordinateur de la bibliothèque à Mme DA SILVA COSTA Isabelle, domiciliée 1 rue de l'église 41140 Méhers, pour la somme de 150 € net de taxes.

Un titre sera émis via le trésor public.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h05

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Méhers, Loir-et-Cher. The stamp contains the text "MAIRIE DE MEHERS" at the top, "41 (LOIR et CHER)" at the bottom, and "REPUBLIQUE FRANÇAISE" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.